

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



SYNDICAT MIXTE
**BASSIN
BRUCHE
MOSSIG**

| | |
|---|----|
| Le mot du Président | 3 |
| Le bassin versant Bruche Mossig : une échelle d'action cohérente..... | 4 |
| La vie du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig | 6 |
| Le comité syndical..... | 6 |
| La conférence des maires..... | 6 |
| L'équipe du Syndicat..... | 7 |
| L'animation à l'échelle du bassin versant..... | 8 |
| La prévention des inondations..... | 9 |
| La préservation et la restauration des milieux aquatiques | 13 |
| Les actions de sensibilisation et de communication | 20 |
| Les éléments financiers..... | 23 |

Le mot du Président



L'année 2025 a été une année importante pour la prévention des inondations. La démarche de « programme d'études préalables » débutée en 2022 a abouti au diagnostic de la vulnérabilité de notre territoire, qui a été partagé auprès des élus.

Sur cette base, l'élaboration d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Bruche Mossig a été engagée, issue d'un travail collectif animé par le Syndicat. Les habitants ont ensuite été invités à donner leur avis sur la stratégie et le programme, avant leur validation en 2026 par les élus puis les services de l'Etat. Le projet de PAPI comprend 33 actions, portées par les collectivités, à mettre en œuvre entre 2026 et 2032.

Dans la continuité de l'année 2024, les travaux de restauration des milieux aquatiques se sont poursuivis en 2025. Nous avons ainsi pu célébrer les deux premières inaugurations de sites restaurés, avec succès au regard de l'appropriation par la biodiversité et les habitants ! Un nouveau chantier a démarré à Still ainsi qu'une étude de dimensionnement pour de futurs travaux à Osthoffen.

En parallèle des études et travaux, le Syndicat porte une politique forte pour la sensibilisation des citoyens. L'année a été marquée par l'aboutissement d'une belle réalisation : le livre audio *Histoire d'une rivière*, distribué dans toutes les écoles primaires et les bibliothèques du territoire. Parler d'inondations à la population est souvent un défi, cet outil pédagogique en permet une approche sensible et ludique.

Je conclurais ce mandat électoral avec la satisfaction de constater que le travail d'animation du Syndicat porte ses fruits : 5 ans après son démarrage, une dynamique collective forte est installée à l'échelle du bassin Bruche Mossig pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Nous devons poursuivre dans cette voie pour l'année 2026, qui marquera une année de transition avec la validation du PAPI et le renouvellement de la gouvernance du Syndicat suite aux élections municipales.

Je remercie les Vice-Présidents, les élus du comité syndical et le personnel pour leur implication. Je tiens à remercier également ce partenaire essentiel qu'est l'Agence de l'Eau, ainsi que les services de l'Etat et de la Région Grand Est pour leur soutien technique et financier.

À la lecture de ce document, vous aurez, tout comme moi, l'occasion de prendre connaissance et d'apprécier le travail réalisé au cours de l'année par l'équipe du Syndicat, en lien permanent avec les acteurs du bassin versant.

Jean-Luc SCHICKELE

Président du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig
Vice-président de la Communauté de communes
de la Région de Molsheim Mutzig
Maire de Mutzig

Le bassin versant Bruche Mossig : une échelle d'action cohérente



Chiffres clés

-  85 communes
-  6 EPCI
-  125 000 habitants
-  460 km de rivières

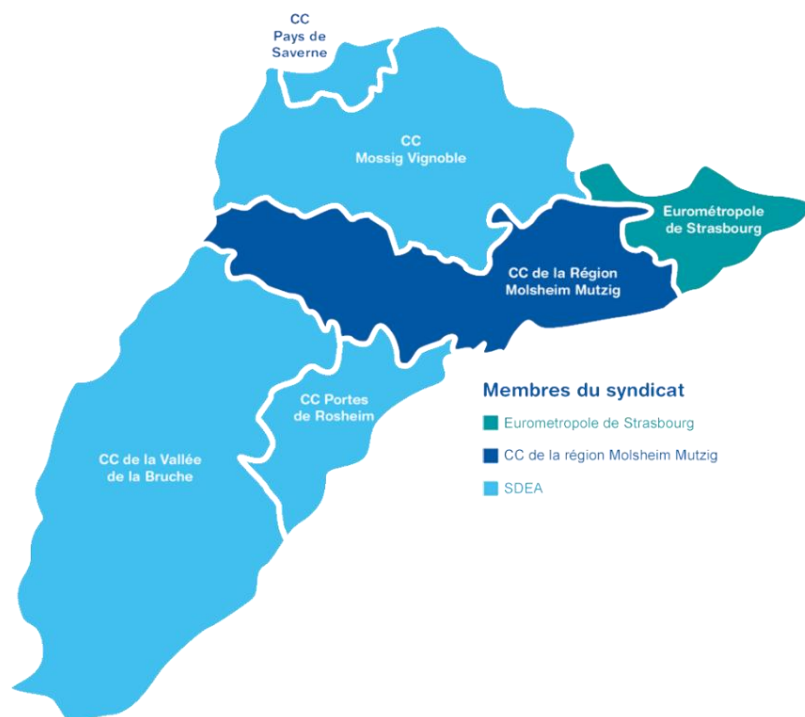
Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig a été créé en juillet 2019 avec pour missions l'aménagement du bassin versant et la protection des milieux aquatiques. Il exerce ainsi une partie de la compétence « **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** » (GEMAPI).

Concrètement, le syndicat mène des études et des travaux pour :

- ▶ **Réduire les conséquences dommageables des inondations** avec un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ;
- ▶ Rétablir le **fonctionnement naturel des rivières** et améliorer leur **qualité écologique** ;
- ▶ Rétablir la **continuité écologique**, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau en supprimant les obstacles ;
- ▶ **Protéger les zones humides** existantes et restaurer celles qui sont dégradées.

Le syndicat a également une **mission de sensibilisation** des élus et des citoyens afin de mieux faire comprendre les rivières, d'accepter de vivre avec leurs variations et de les protéger.

Les 3 membres du syndicat sont la **Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig**, l'**Eurométropole de Strasbourg** et le **SDEA**. Le SDEA représente les communautés de communes qui lui ont transféré la compétence GEMAPI avant 2019.



Les membres du Syndicat sont compétents pour les **missions locales relevant de la GEMAPI** : gestion et entretien des digues, création et entretien des ouvrages de ralentissement des crues, entretien des cours d'eau.

Échelle de bassin versant

Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig

Alinéa 1
L'aménagement de bassin versant



Alinéa 8
La protection et la restauration des milieux aquatiques



Échelle locale

Membres (EPCI, SDEA)

Alinéa 1
Ouvrages locaux de ralentissement des écoulements



Alinéa 5
La défense contre les inondations



Alinéa 2
L'entretien des cours d'eau



Le Syndicat assure la **cohérence** et la **coordination** de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant.

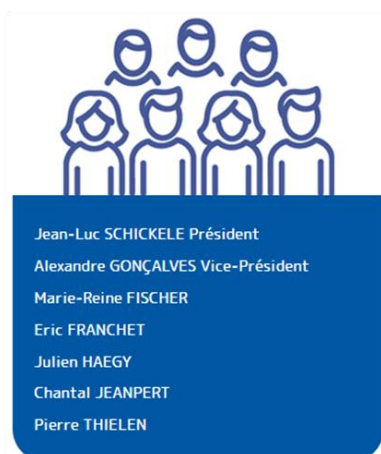
La vie du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig

Le comité syndical

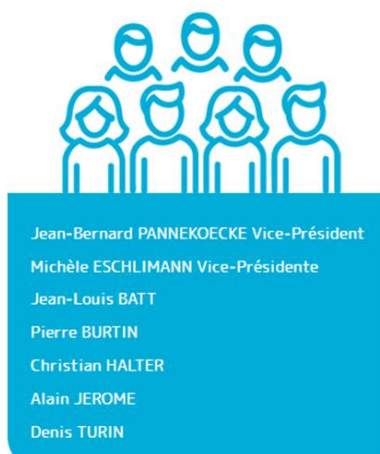
Le Syndicat est administré par un comité syndical composé de **21 élus**, dont **le Président**, M. Jean-Luc SCHICKELE, et **5 Vice-Présidents**.

Composition du comité syndical

Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig



SDEA



Eurométropole de Strasbourg



Le comité syndical s'est réuni lors de **4 séances** en 2025 :



La conférence des maires

Le 2 juillet 2025, la **conférence des maires** du bassin versant Bruche Mossig s'est réunie à La Broque. Les équipes municipales ont pris connaissance de l'avancement des programmes d'actions portés par le Syndicat et ont contribué à la future stratégie de prévention des inondations du territoire. L'interaction entre les missions du Syndicat et les compétences communales a été rappelée.

L'équipe du Syndicat

L'effectif du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig est composé de **3,7 équivalents temps plein** répartis entre **5 agents** :

- **3 agents** employés par le Syndicat



Morgane PACAUD
Directrice



Marina UTASSE
Chargée de mission
prévention des inondations



Frédéric SCHAEFFER
Chargé de mission
milieux aquatiques

- **2 agentes mises à disposition** par la Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig, à hauteur de **0,7 équivalent temps plein**



Estelle PALFRAY
Assistante
administrative



**Delphine GIQEAUX FORESTIER
DU CROUZET**
Chargée de la commande publique

L'animation à l'échelle du bassin versant

Les missions d'animation du Syndicat permettent d'assurer la **concertation** et la **coordination** des acteurs locaux pour la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.



En complément du lien permanent avec les collectivités et partenaires, des **instances techniques** sont réunies régulièrement pour **partager la connaissance**, identifier les problématiques, **proposer des actions et définir leurs priorités**. Ces instances sont pilotées par le Syndicat et rassemblent les collectivités, les services de l'État, l'Agence de l'Eau, les chambres consulaires et les associations.

Pour chaque projet mené par le Syndicat un **comité de pilotage spécifique et/ou des instances techniques** sont constitués afin de **suivre l'avancement des études**, de **définir collectivement les orientations** et d'**anticiper les démarches réglementaires**.

Le Syndicat participe également au **suivi des projets** en cours sur le territoire, directement liés à la GEMAPI ou plus transversaux :

- suivi des projets de travaux sur les affluents de la Mossig (SDEA)
- suivi des projets de travaux sur le Muehlbach (Eurométropole de Strasbourg)
- suivi des études et travaux pour le rétablissement de la continuité écologique (CeA, Fédération de pêche du Bas-Rhin)
- implication dans les démarches intercommunales Trame verte et bleue (4 démarches en cours sur le bassin)
- suivi des réflexions autour de l'irrigation des prairies de la Vallée de la Bruche
- contributions au Pôle de gestion des milieux naturels Grand Est
- participation au comité de pilotage Canal de la Bruche
- participation au comité de pilotage Natura 2000
- participation au comité technique de gestion piscicole du Bassin Bruche Mossig
- contribution au Plan régional d'actions en faveur des mares (PRAM)
- échanges avec SNCF Réseau pour les projets de travaux à proximité des rivières



L'équipe du Syndicat **accompagne également les communes** pour mener à bien des projets d'aménagement du territoire en lien avec les milieux humides : modernisation d'une centrale hydroélectrique, pistes cyclables, projets photovoltaïques en zone humide, rejets de piscines en milieux naturels, schémas directeurs d'assainissement, etc.

Cette présence permet d'apporter une **expertise technique** et d'assurer la **cohérence des actions en lien avec la GEMAPI** à l'échelle du bassin versant.

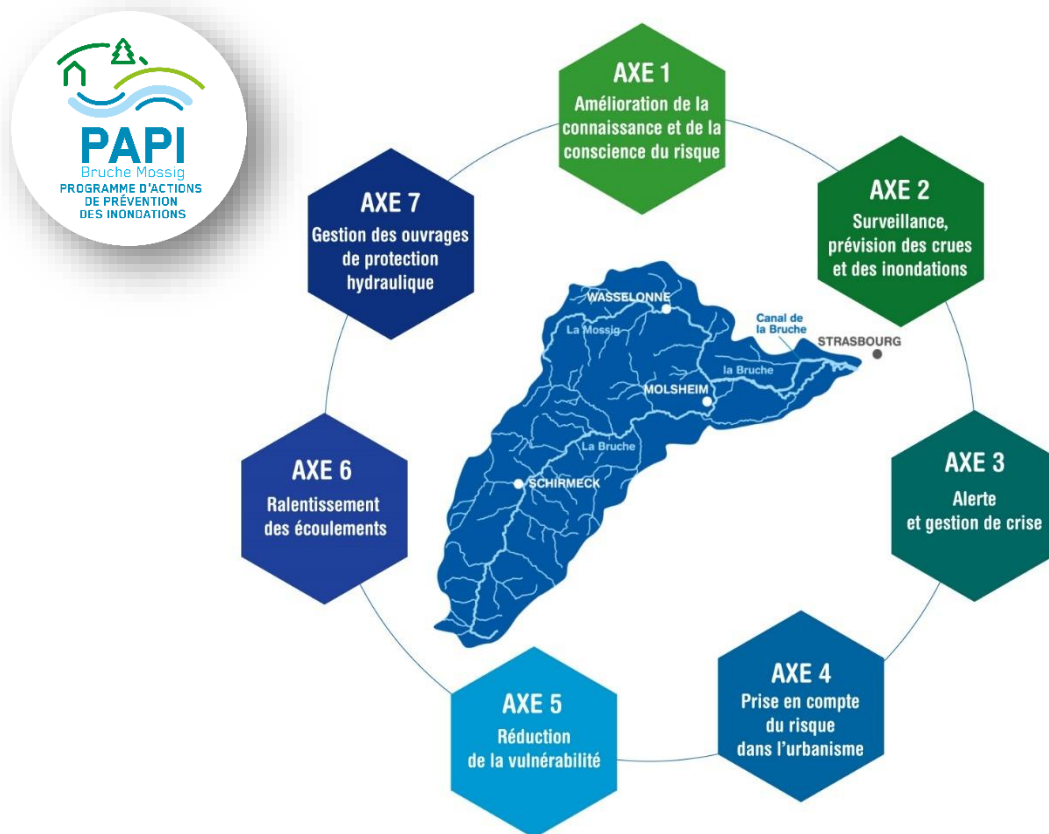
Pour mener à bien les missions d'animation et de gestion de projets, le Syndicat reçoit des **aides financières** de l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse** et de l'**État**.

La prévention des inondations

Le bassin versant de la Bruche et de la Mossig est particulièrement vulnérable aux inondations. En février 1990, une **crue majeure de la Bruche** a engendré des dégâts importants depuis Schirmeck jusqu'à Strasbourg. Plus récemment, **des orages avec de fortes intensités de pluies** ont généré des crues exceptionnelles sur des ruisseaux : en 2016 à Wasselonne et Romanswiller, en 2018 à Gresswiller et Urmatt, etc.

Des mesures préventives et correctives ont été mises en place à des échelles très locales par les communes et les intercommunalités. Cependant, pour plus d'efficacité, **la prévention des inondations nécessite une approche globale et intégrée à l'échelle du bassin versant.**

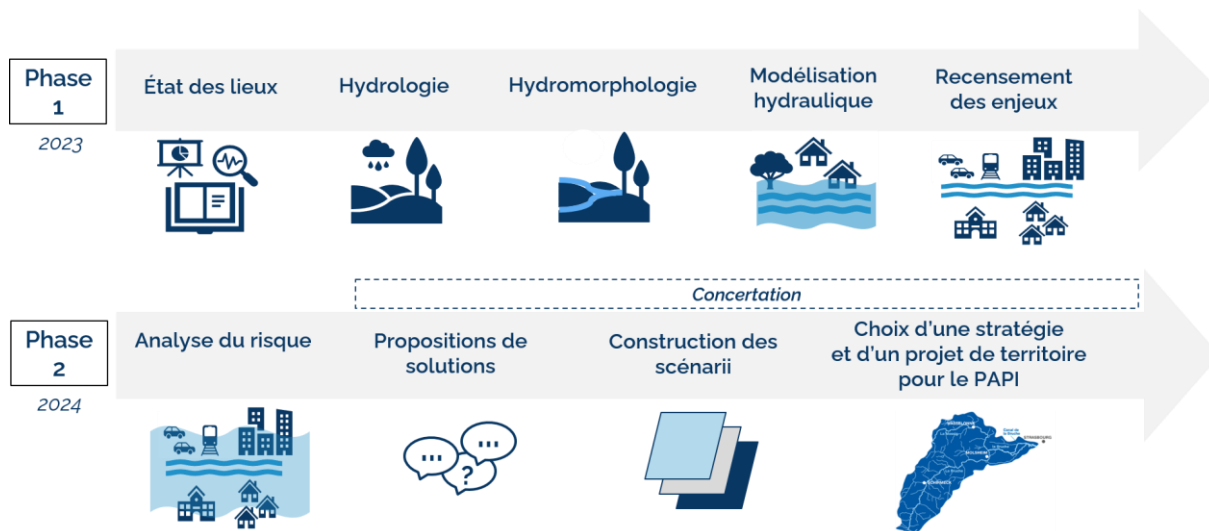
Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig s'est ainsi engagé dans **une démarche de programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)**. Cette démarche est encouragée par l'Etat et déployée avec succès dans de nombreux territoires français. Elle se décline selon 7 axes de travail pour une approche complète de la prévention des inondations.



La première phase est le **programme d'études préalables (PEP) au PAPI** pour une durée de 4 ans. En juillet 2021, le PEP PAPI Bruche Mossig a été validé par le comité syndical et transmis à la Préfecture. **Par courrier du 12 mai 2022, la Préfète du Bas-Rhin a validé le PEP Bruche Mossig**, permettant ainsi la mise en œuvre de 21 actions. Ces actions sont réalisées par le Syndicat et ses membres et bénéficient d'un financement du Fonds de préventions des risques naturels majeurs, dit **Fonds Barrièr, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de la Région Grand Est.**

Étude globale du bassin versant

L'une des actions principales du PEP est une **étude globale du bassin versant** qui permet de mieux connaître la **vulnérabilité du territoire aux inondations** et de définir un **schéma de gestion globale** de prévention des inondations.



Pour rappel, l'étude a débuté fin 2022 avec une première phase de diagnostic du fonctionnement des cours d'eau et du risque inondation.

À partir du travail fourni lors de cette première phase, un **diagnostic de la vulnérabilité du territoire** a été finalisé au premier trimestre 2025.



Sur le bassin Bruche Mossig, **18 000 personnes, soit 15% de la population**, seraient directement impactées par la crue de référence (crue de période retour centennale). Près de **2 500 entreprises** seraient également exposées, soit environ **10 000 emplois impactés**.

Ce diagnostic a été **partagé avec les élus du territoire** au cours du printemps 2025, lors d'intervention dans les instances intercommunales.

Des premières pistes de solutions **permettant de réduire les dommages liés aux inondations** ont ensuite été identifiées. Au mois de septembre, ces réflexions ont fait l'objet **d'ateliers de concertation avec les communes concernées**, en particulier sur les affluents de la Bruche.

Au cours du dernier trimestre 2025, des **modélisations hydrauliques** ont été réalisées en prenant en compte les aménagements proposés. Cela permet de **mesurer les bénéfices des aménagements** en identifiant par exemple les zones mises hors d'eau lors des crues. Ces premières projections devront être affinées au cours des prochaines années pour **aboutir à des projets concrets** prenant en compte de **nombreux paramètres** : faisabilité technique, pertinence économique, disponibilité foncière, impacts environnementaux, paysagers et agricoles, etc.

Élaboration concertée du PAPI « complet »

En parallèle de la finalisation de l'étude globale, le Syndicat a **porté en 2025 l'élaboration d'un premier PAPI dit « complet »**, qui fera suite au PEP, en lien avec l'ensemble des parties prenantes pour la prévention des inondations.

La première phase de PEP avait pour principal objectif d'améliorer la connaissance de la vulnérabilité au risque inondation de l'ensemble du territoire. L'un des enjeux principaux du PAPI sera la **diffusion de cette nouvelle connaissance** auprès des acteurs concernés : élus et services communaux et intercommunaux, agences d'urbanisme, gestionnaires de réseaux, service de prévision des crues, etc.

Le diagnostic global a été réalisé sans ralentir **les projets locaux en cours** pour réduire le risque inondation sur certains cours d'eau ayant connu des inondations **dommageables** récentes (affluents de la Mossig à Wasselonne et Romanswiller, Muehlbach à Achenheim). Ces projets locaux aboutiront à **des travaux à partir de 2027**, en parallèle de la poursuite de la **définition de la stratégie d'aménagement du bassin versant** pour gérer les écoulements sur la Bruche et ses affluents, dont la Mossig. A l'issue du premier programme, un deuxième PAPI est déjà envisagé pour la mise en œuvre des travaux sur ces axes.

Tous les projets de travaux font l'objet d'une **analyse coûts-bénéfices**, qui permet de mettre en balance les coûts d'investissement et de fonctionnement par rapport à l'estimation des dommages évités. Les **impacts environnementaux** sont également évalués tout au long du projet et pris en compte dans le dimensionnement.

L'aménagement du bassin versant est une solution qui ne permet pas de réduire totalement le risque inondation et doit s'inscrire dans une stratégie plus globale de prévention des inondations. Ainsi, le PAPI comporte également des actions :

- de **sensibilisation** et de développement de la **culture du risque inondation**, dans la continuité de la forte dynamique déjà amorcée ;
- d'amélioration des outils de **surveillance** des cours d'eau, de **prévision des crues**, d'**alerte** et de **gestion de crise** ;
- pour la **prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire**, en l'intégrant dans les **documents d'urbanisme** notamment ;
- de gestion de l'important linéaire de **digues de protection** le long de la Bruche et du Bras d'Altorf.



Le projet de PAPI 1 Bruche Mossig est composé de **33 actions** dans les **7 axes d'intervention**, pour un **budget prévisionnel de 10,4 M d'euros**.

Les actions sont principalement portées par le Syndicat, le SDEA et les intercommunalités du territoire. A l'instar du PEP, elles bénéficient du **soutien financier du FPRNM**, de la **Région Grand Est** et de **l'Agence de l'Eau Rhin Meuse**.

Avant d'être **validé par les élus** du Syndicat puis les **services de l'Etat**, le projet de PAPI Bruche Mossig a été **élaboré en concertation avec les acteurs du territoire**.

En plus de nombreux échanges, le **comité technique** s'est réuni en novembre 2025 pour partager l'avancement des actions du PEP et contribuer à l'élaboration du PAPI.

Ensuite, le **comité de pilotage** s'est réuni en décembre 2025 pour un bilan d'avancement annuel et pour valider le contenu du PAPI.

Entre le 12 décembre 2025 et le 12 janvier 2026, une **consultation du public** a permis aux habitants, communes et associations de faire part de leur avis. Ces avis seront pris en considération avant une validation politique attendue en février 2026. Le dossier sera ensuite instruit par les services de l'Etat, avec une **validation attendue au cours de l'été 2026**. Cette dernière étape permet le démarrage de la mise en œuvre opérationnelle du PAPI 1 Bruche Mossig.

PAPI
Bruche Mossig
PROGRAMME D'ACTIONS
DE PRÉVENTION
DES INONDATIONS

**PRÉVENTION
DES INONDATIONS :
DONNEZ VOTRE AVIS**

**12 DÉCEMBRE
2025**

**12
JANVIER
2026**

**PARTICIPEZ À
LA CONSULTATION**

▼ **Au siège du Syndicat Mixte
du Bassin Bruche Mossig :**
2 route Ecospace - 67120 Molsheim

▼ **En ligne :**
www.bassinversant-bruchemossig.fr

SYNDICAT MIXTE
**BASSIN
BRUCHE
MOSSIG**

ou en
flashant
ce
QR Code

La préservation et la restauration des milieux aquatiques

Un **programme d'actions pour la restauration et la préservation des milieux aquatiques** est mis en œuvre depuis 2022, à partir de la connaissance collective du territoire, d'études existantes et des problématiques identifiées sur le terrain. Le programme comprend des études et des travaux selon **4 axes** de travail :



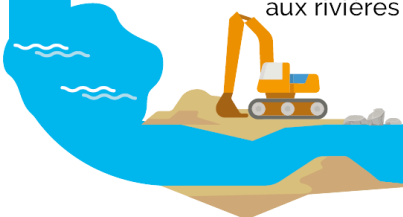
Rétablir la continuité écologique :

effacer, abaisser ou contourner les obstacles dans la rivière (seuils, barrages), entretenir les passes à poissons



Renaturer les cours d'eau :

la restauration hydromorphologique vise à redonner une dynamique et un espace de bon fonctionnement aux rivières



Préserver les zones humides :

inventorier et protéger ces milieux « éponges » captant l'eau excédentaire et la restituant durant les périodes sèches, les reconnecter à la rivière, replanter une végétation adaptée, etc.



Augmenter la résilience des milieux aquatiques face au changement climatique et aux phénomènes extrêmes :

repenser les usages, végétaliser, retracer le lit des cours d'eau, etc.



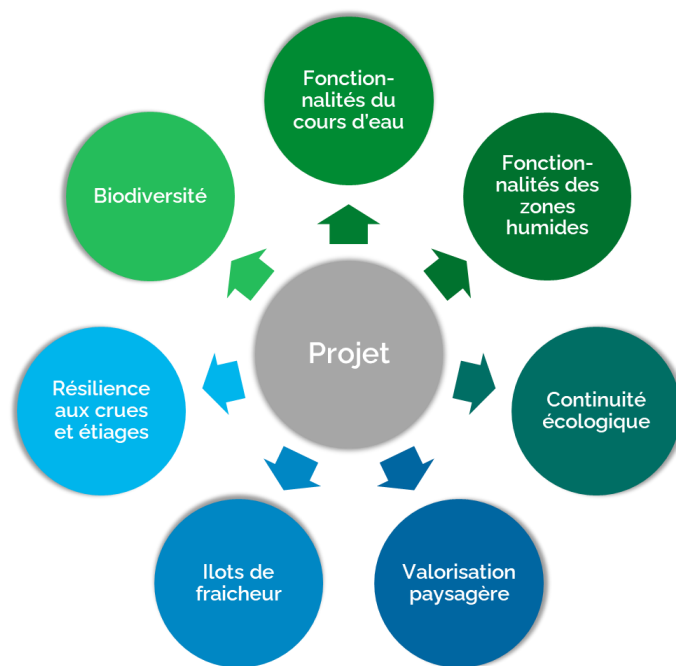
Préserver et rétablir la continuité écologique

Afin de préserver la continuité écologique sur la Bruche, le Syndicat a en charge **l'entretien de 4 passes à poissons** appartenant à la Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig.

Depuis 2022, la **surveillance** des ouvrages est assurée en **régie** (environ 10 passages par an). L'objectif est de s'assurer du bon écoulement de l'eau dans les ouvrages. Des **travaux d'entretien** des passes à poissons et de leurs abords sont réalisés par des entreprises : retrait des embâcles qui obstruent les prises d'eau, fauche et enlèvement des déchets. Le coût de l'entretien des ouvrages s'élève à environ **8 044 € en 2025** pour **5 interventions externalisées**.

Préserver et renaturer les cours d'eau et les zones humides

Les **projets** pour **la restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques** ont démarré en 2022, aboutissant à des **premiers chantiers en 2024**. Ces projets locaux sont menés en collaboration étroite avec les communes afin de répondre à des **objectifs multiples** :



Pour réaliser ces projets, le Syndicat bénéficie des **aides financières** de **l'Agence de l'Eau Rhin Meuse** et de la **Région Grand Est**.

Un **comité technique « milieux aquatiques Bruche Mossig »** est organisé chaque année par le Syndicat en présence de ces partenaires et des acteurs locaux de la préservation des milieux aquatiques : intercommunalités, Collectivité européenne d'Alsace, SDEA, Fédération de pêche du Bas-Rhin, Rhin Meuse Migrateurs, etc.

Pour chaque projet, un comité de pilotage permet d'impliquer les élus locaux et de valider les différentes étapes du dimensionnement des travaux.

Pour rappel, **deux premiers chantiers de restauration des milieux aquatiques** ont été menés entre l'été 2024 et le premier trimestre 2025, suivi de leur **inauguration au cours de l'été**. Les sites restaurés ont rapidement été **réinvestis par la biodiversité**, avec plusieurs espèces observées au cours de l'année, mais aussi **par les habitants** qui profitent des **aménagements paysagers**. Les deux sites seront équipés de panneaux pédagogiques en 2026. Un **suivi scientifique** sur plusieurs années a été mis en place, pour suivre l'évolution du site.

Restauration hydromorphologique du Ruisseau d'Albet à La Broque

Environ **1 km de cours d'eau restauré**

4 obstacles

à la continuité écologique **supprimés**

Plantations : **2 300 arbres et arbustes**
et **200 boutures de saules**

400 m linéaire de **chemins piétons**



Maîtrise d'ouvrage : Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig et SIVOM Vallée de la Bruche (intervention sur le réseau d'assainissement)

Maîtrise d'œuvre : ARTELIA et DETOURS / Entreprises : COLAS, SETHY (plantations)

Coût de l'opération : **520 133 € HT** (études et travaux)

Plan de financement : Agence de l'Eau Rhin Meuse (60%), Région Grand Est (20%), Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig (18 %), SIVOM Vallée de la Bruche (2%)



Le site restauré a été **inauguré le 2 juillet 2025**, lors de la conférence des maires.

Découverte et renaturation du Heylenbach à Wasselonne



430 m de cours d'eau restaurés
dont **240 m** remis à ciel ouvert

Plantations : **300 arbres et arbustes** et **900 plantes aquatiques**

730 m linéaire de **chemins piétons**

Installation d'une **passerelle piétonne** et de **bancs grumes**
(Ville de Wasselonne)

Ce chantier a constitué un **défi technique**, notamment en raison de la profondeur du cours d'eau par rapport au terrain naturel :

9 000 m³ de terres déplacées,
dont **7 500 m³** évacués.

Le nouveau lit du cours d'eau se situe **jusqu'à 4,5 m de profondeur** par rapport à l'ancien terrain naturel.

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig et Ville de Wasselonne

Maîtrise d'œuvre : ANTEA et DIGITALE PAYSAGE / Entreprises : TERELIAN et SETHY.

Coût de l'opération : **788 101 € HT** (études et travaux)

Plan de financement : Agence de l'Eau (60%), Région Grand Est (20%), Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig (19%), Ville de Wasselonne (1%)



Le site restauré a été **inauguré le 13 juin 2025**.

Au premier semestre 2025, le **projet de restauration du Stillbach et des zones humides associées**, à Still, a été validé. Les **travaux ont débuté en août 2025** et seront finalisés en début d'année 2026.

Restauration du Stillbach et des zones humides associées à Still

Le **Stillbach** est un **affluent de la Bruche** qui traverse les communes de Still et Dinsheim-sur-Bruche. Ce cours d'eau a été **rectifié** sur une grande partie de son linéaire et est ainsi devenu rectiligne. Le projet porté par le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig concerne la **zone de confluence du Stillbach et de son affluent le Bitzenbaechel**.

Les **études de dimensionnement des travaux** se sont achevées. Le projet a fait l'objet d'une **concertation** avec la commune, les services de l'Etat et les acteurs locaux. Il a été **présenté aux habitants** à plusieurs reprises.

Les travaux ont débuté en août 2025 pour **rétablir l'équilibre hydromorphologique** des cours d'eau, améliorer la **fonctionnalité des zones humides** et **ralentir les écoulements** en cas de crue. Ainsi, **le Bitzenbaechel et le Stillbach ont retrouvé un lit plus naturel et plus sinueux sur un linéaire de 400 m**. La **fonctionnalité de la roselière** située en rive droite du Stillbach a été améliorée avec un **décaissement de 30 à 40 cm sur 1400 m²**. **Une seconde mare plus grande et profonde a été créée**, connectée avec la mare existante.



Le projet a également un objectif de **valorisation paysagère** du site qui pourra devenir un **lieu de promenade pédagogique** pour les habitants. Des **cheminements piétons** seront créés, dont une partie sur **un ponton** agrémenté d'une **plateforme d'observation** au-dessus de la mare (installé par la commune). Une **nouvelle ripisylve sera plantée** le long des cours d'eau. Ces travaux seront finalisés en début d'année 2026.

Maîtrise d'ouvrage travaux de restauration : Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig

Maîtrise d'œuvre : ARTELIA et WE SCAPE / Entreprise : PARC DE TRAVAUX D'ERSTEIN

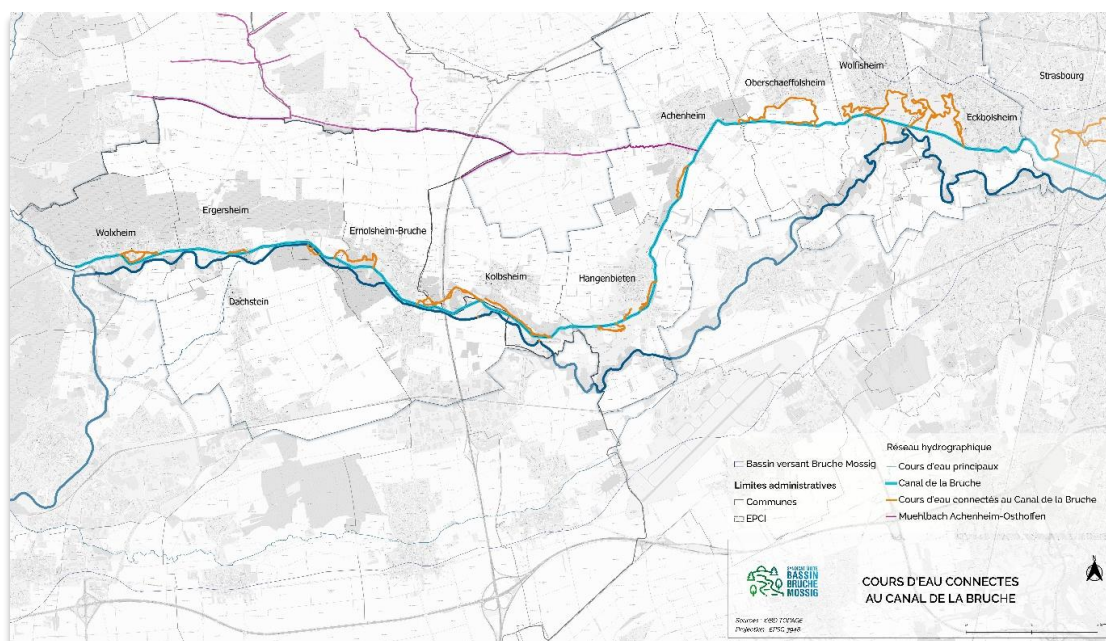
Coût prévisionnel de l'opération : **287 284 € HT** (hors ponton installé par la commune)

Plan de financement (hors ponton) : Agence de l'Eau (60%), Région Grand Est (20%), Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig (20%)

Devenir plus résilients face aux sécheresses

Les périodes de **sécheresse** et d'**étiage** (*i.e.* bas débits) ont des impacts sur les milieux aquatiques et la biodiversité qu'ils abritent : manque d'oxygène, température de l'eau trop élevée, assèchement de certains ruisseaux, etc.

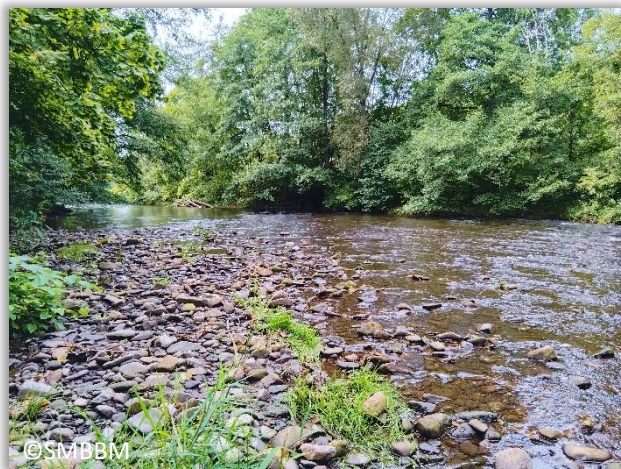
Certains cours d'eau sont plus sensibles comme par exemple, la dizaine de cours d'eau **alimentée artificiellement par le Canal de la Bruche**. Une **étude** de ce réseau hydrographique (27 km) a été réalisée par le bureau d'études ANTEA entre 2022 et 2025. Un **diagnostic hydrologique, écologique et des usages** a été établi pour ensuite proposer **des mesures adaptées de préservation ou de redynamisation** de ces cours d'eau appelés « **Muhlbach** ».



En plus d'une **expertise sur le terrain**, **4 ateliers de partage de connaissances** ont été organisés avec les **10 communes** concernées en 2023. En 2024, des **inventaires faune-flore** ont été réalisés, ainsi que des **inventaires des populations de poissons et de mollusques**. L'étude a abouti en 2025 avec la finalisation du diagnostic au premier trimestre puis l'élaboration du plan de gestion jusqu'en fin d'été. Deux **comités techniques** ont été réunis pour contribuer au diagnostic puis au plan de gestion. Une **restitution** a été proposée **aux élus en décembre 2025**.

Le Syndicat **anime à présent le plan de gestion**, qui implique plusieurs acteurs : la Collectivité européenne d'Alsace (propriétaire et gestionnaire du Canal), les intercommunalités et les communes. Des **mesures locales concrètes** pourront être mises en place dès 2026.

Le Syndicat est membre du **comité ressource en eau** piloté par la Préfecture du Bas-Rhin. Ce comité permet **d'assurer le suivi des épisodes de sécheresse** et des **mesures de limitation des usages de l'eau** en vigueur. Le Syndicat relaie ses **observations concernant les milieux aquatiques** et les questionnements des élus.



L'année 2025 a été marquée par deux **périodes de sécheresse hydrologique** : au mois de juillet puis entre mi-août et mi-septembre. Des **limitations d'usage de l'eau ont été en vigueur pendant 8 semaines**, avec des niveaux d'alerte (4 semaines) et d'alerte renforcée (4 semaines).

Le Syndicat a amorcé une réflexion au sujet des **débits dans les nombreux canaux usiniers alimentés par la Bruche**. Ainsi, **des étudiants en BTS GEMEAU** à Obernai, encadrés par un agent du Syndicat, ont travaillé à **l'analyse des débits du Canal Coulaux à Mutzig**. En complément, des relevés réguliers du niveau d'eau dans la Bruche et dans le Canal ont été réalisés en régie. En lien avec les services de la Ville de Mutzig, **la gestion de l'alimentation du canal** a été modifiée. L'objectif est de **conserver un maximum de débit dans la Bruche** dans les périodes d'étiage, afin de **préserver la vie aquatique**.



Un travail similaire est engagé depuis septembre 2025 sur **le Canal Coulaux de Molsheim**.

Les actions de sensibilisation et de communication

L'année 2025 a permis de poursuivre la dynamique **de sensibilisation auprès du grand public** amorcée depuis 2022.

Comme chaque année, le Syndicat a organisé une sortie découverte pour la **Journée mondiale des zones humides en février**. En 2025, une vingtaine de participants a ainsi découvert la **Tourbière de la Serva au Champ du Feu**, sommet du Bas-Rhin. Une mobilisation des acteurs du bassin versant par le Syndicat permettra de proposer un programme avec plusieurs sorties nature en février 2026.



Dans le cadre du PEP PAPI, en mars 2025 le Syndicat a **organisé un évènement mêlant art et prévention à Mutzig**. Une centaine de participants a assisté à l'**exposition** et la **pièce de théâtre *Bientôt la Vague*** proposées en collaboration avec la compagnie le Héron à Deux Becs et Le Château des Rohan.

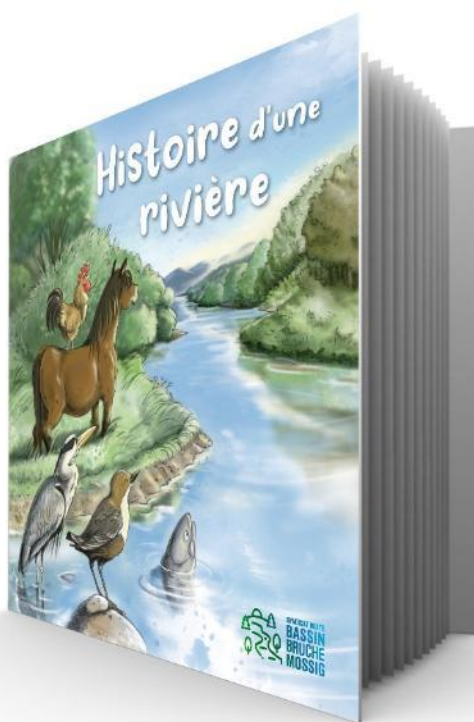
La **Journée nationale de résilience face aux risques, en octobre**, est également un temps fort pour la sensibilisation des habitants. Cette année, le Syndicat a participé à un **évènement** organisé le 18 octobre par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, sur la Place Kléber à Strasbourg.

Comme l'année passée, l'équipe du Syndicat a également participé à l'**évènement Canal en fête**, organisé par la Maison de la Nature Bruche Piémont à **Avolsheim** et **Wolxheim** à l'occasion de la **Fête de la Nature**. L'équipe du Syndicat a proposé un **stand Rivières & inondations** et une **balade guidée autour de la Bruche, de son canal et de la passe à poissons**.



Livre audio pédagogique *Histoire d'une rivière*

Après la création du jeu SuperSplash en 2023, un **nouvel outil pédagogique** a été créé en 2024 et 2025, avec pour cible prioritaire le **public scolaire** : le **livre audio *Histoire d'une rivière***. Ce livre audio a été conçu par Olivier Collin et Caroline Koehly, mais aussi en collaboration avec les services locaux de l'Education Nationale. Il a vocation à être utilisé par des élèves des cycles 2 et 3 et **s'inscrit dans les programmes scolaires** (découverte du cycle de l'eau, du paysage, de la biodiversité, etc.), tout en apportant une **vision locale**.



Le livre comprend **42 pages illustrées** présentant une **histoire fictive sur le thème de la rivière Bruche**. Il est accompagné d'une **bande audio** comprenant les **dialogues des personnages** et l'accompagnement musical, accessible via un QR code présent en quatrième de couverture.

Le livre intègre également une **douzaine de pages pédagogiques** pour approfondir les notions abordées dans le récit fictif.

Une **version numérique** du livre a été mise en ligne en août 2025 sur le site Internet <https://histoireduneriviere.fr>, qui a été consulté environ 1 800 fois en 2025. Le site contient également une mallette pédagogique à destination des enseignants ou animateurs.

Le livre a été **imprimé en 1750 exemplaires, distribués dans les 84 écoles primaires et les 54 médiathèques, bibliothèques et points lecture** du bassin versant. Les associations et les collectivités impliquées dans l'éducation à l'environnement seront également dotées du livre en 2026, pour l'utiliser dans les animations menées auprès du jeune public.

De manière ponctuelle, l'équipe du Syndicat intervient **en milieu scolaire** ou **auprès d'étudiants**. Les cours d'eau ayant bénéficiés de travaux de restauration sont des sites privilégiés pour expliquer le fonctionnement des rivières et la biodiversité.



En mai 2025, **4 classes de l'école primaire de Wasselonne** ont découvert le Heylenbach remis à ciel ouvert. Les élèves ont ensuite **participé à l'inauguration avec des propositions artistiques sur le thème de la rivière** : poèmes, land art, musique, etc.

A **La Broque**, les élèves du **collège Frison-Roche** ont participé à une **opération « Nettoyons la Nature »** aux abords du ruisseau d'Albet en octobre.

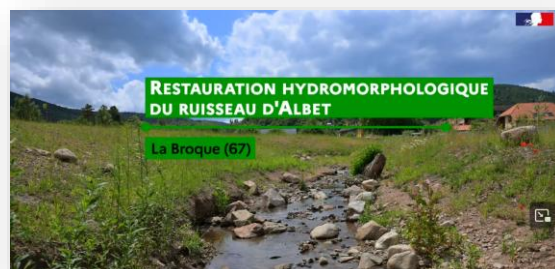
Comme évoqué précédemment, le Syndicat s'est engagé en 2024 au **pilotage d'un projet d'études avec les étudiants** du **BTS GEMEAU du lycée agricole d'Obernai**. Ce partenariat a été **renouvelé en septembre 2025** pour un nouveau projet à Molsheim.

Des **étudiants en master 2 de la Faculté de géographie et d'aménagement** de Strasbourg ont bénéficié **d'une journée de terrain sur les 3 sites de travaux** réalisés par le Syndicat.

Les travaux de remise à ciel ouvert du Heylenbach ont également été **présentés aux membres de l'Union des Professionnels du Génie Ecologique (UPGE)** en août, lors d'une journée technique.



Afin de valoriser plus largement les travaux réalisés sur le **Heylenbach à Wasselonne**, une **vidéo a été diffusée en août 2025**. Les travaux sur le **Ruisseau d'Albet à La Broque** ont fait l'objet d'une **vidéo réalisée par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse**.



Les éléments financiers

Le budget primitif 2025 s'élevait à **570 010 €** pour la section de **fonctionnement** et **2 714 367 €** pour la section d'**investissement**.

Les principales recettes de fonctionnement du syndicat reposent sur les **contributions des trois entités membres qui ont évoluées en 2025** : **420 000 €** par an, soit **140 000 € par membre**. Le Syndicat bénéficie également de **subventions** de **l'Agence de l'Eau Rhin Meuse** et de **l'État** pour les missions d'animation : **100 553 €** en 2025.

Recettes de fonctionnement en 2025

| | Budget 2025 | Réalisé |
|--|------------------|------------------|
| Atténuations de charges et autres produits de gestion courante | 10 € | 4 336 € |
| Contributions des membres du Syndicat | 420 000 € | 420 000 € |
| Subventions | 150 000 € | 100 553 € |
| TOTAL | 570 010 € | 524 888 € |

Les **dépenses de fonctionnement** correspondent majoritairement aux **charges de personnel** et aux **charges générales** qui comprennent les frais généraux, **l'entretien des passes à poissons** et les **actions de communication**. Les **dépenses réelles** de fonctionnement s'élèvent à **258 179 €**.

Dépenses de fonctionnement en 2025

| | Budget 2025 | Réalisé |
|---|------------------|------------------|
| Charges de personnel | 241 800 € | 225 411 € |
| Charges à caractère général | 84 511 € | 32 602 € |
| Autres charges de gestion courante | 10 € | 0 € |
| Charges financières | 9 000 € | 167 € |
| <i>Amortissements</i> | <i>7 500 €</i> | <i>7 076 €</i> |
| <i>Virement à la section d'investissement (autofinancement)</i> | <i>227 189 €</i> | <i>- €</i> |
| TOTAL | 570 010 € | 265 256 € |

Les investissements sont financés majoritairement par l'**autofinancement** et les **subventions** de l'**État**, l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse** et la **Région Grand Est**.

Recettes d'investissement en 2025

| | Budget 2025 | Réalisé |
|---|--------------------|--------------------|
| Excédents de fonctionnement capitalisés | 916 278 € | 916 278 € |
| Subventions d'investissement | 888 400 € | 648 235 € |
| <i>Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)</i> | 227 189 € | - € |
| <i>Amortissements</i> | 7 500 € | 7 076 € |
| <i>Opération patrimoniales</i> | 105 000 € | 99 140 € |
| TOTAL | 2 144 367 € | 1 670 729 € |

En décembre 2021, des **autorisations de programme pluriannuelles** ont été approuvées par le comité syndical. Elles correspondent aux **investissements nécessaires pour les 2 programmes d'actions** : PEP PAPI (1,6 M€) et milieux aquatiques (2,39 M€).

Les **dépenses réelles d'investissements** en 2025 s'élèvent à **689 826 €** et ont été majoritairement dédiées **aux travaux et aux études**.

Dépenses d'investissement en 2025

| | Budget 2025 | Réalisé |
|--|--------------------|------------------|
| Immobilisations incorporelles <i>Frais d'études</i> | 711 000 € | 350 255 € |
| Immobilisations corporelles <i>Travaux</i> | 443 000 € | 336 572 € |
| Immobilisations en cours <i>Avance sur marchés</i> | 11 500 € | - € |
| <i>Opérations patrimoniales</i> | 105 000 € | 99 140 € |
| TOTAL | 2 144 367 € | 785 967 € |



2 route Ecospace
67125 MOLSHEIM

03.88.49.13.15.

secretariat@bassinversant-bruchemossig.fr

bassinversant-bruchemossig.fr